

FICHE 7

LE CRÉDIT ORIENTÉ VERS LE PROGRÈS SOCIAL

La CGT propose

La CGT propose que la valeur ajoutée créée soit mieux redistribuée.

Les prélèvements sur cette valeur ajoutée, des salaires, des profits, des impôts et des cotisations sociales doit être revue. En cela, l'action de nos administrations sur la façon dont l'économie est alimentée en crédit a ainsi des effets puissants sur les choix des entreprises, sur l'industrie, l'agriculture, le logement, les services publics, sur l'emploi, sur les salaires.

Nos économies ont ainsi besoin d'une autre politique du crédit.

Il faut pour cela pénaliser les crédits qui alimentent les opérations financières, les suppressions d'emplois, les délocalisations dictées par l'obsession de la rentabilité.

À l'inverse, les crédits répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (emploi, salaires, formation) et écologique (économies d'énergie et de ressources naturelles) doivent bénéficier de conditions favorables.

La politique monétaire est un puissant moyen d'action dans ce sens, mais elle ne peut être pleinement efficace que si elle s'appuie sur une intervention citoyenne dès les entreprises et les territoires où elles sont implantées.

Ce qui existe aujourd'hui

Le crédit est indispensable à la vie économique. La monnaie créée par les banques à l'occasion de leurs prêts aux entreprises, aux collectivités publiques et aux ménages anticipe la création de valeur par le travail des femmes et des hommes.

Aujourd'hui, le crédit est très abondant, mais il est très inefficacement utilisé. En 1998, pour cent milliards de dette des agent-e-s non financiers (entreprises, ménages et administrations publiques), on avait 51,2 milliards de PIB. En 2019, on n'en avait plus que 31,7 milliards. C'était déjà le résultat d'un régime de croissance où le crédit bancaire et les politiques monétaires servaient à gonfler les prix des actifs financiers et immobiliers au lieu de financer l'emploi et la création de richesses. Cette inflation financière fait peser la menace d'un krach pire que celui de 2008 dont nous avons eu un avant-goût en mars 2020.

La Banque centrale européenne contribue activement à l'hypertrophie des marchés financiers par ses achats de titres. Ces achats ne sont pas neutres. En plus des risques encourus formant les prémices d'une crise financière, elle contribue à l'augmentation des inégalités et à la paupérisation de toute une partie du pays.

De plus, les risques de guerre engendrent encore un gonflement des actifs liés à l'armement, et cela sans contrepartie économique, sociale ou écologique pour les citoyen-ne-s.

Les moyens pour y parvenir

- >> Une diffusion beaucoup plus détaillée des statistiques de dépôts et crédits collectées par la Banque de France, à l'image du « Community Reinvestment Act » (loi sur le réinvestissement dans la collectivité) qui, outre-Atlantique, a permis, depuis 1976, aux citoyen-ne-s et aux élu-e-s locaux d'exiger et d'obtenir plusieurs dizaines de milliards de dollars de crédits pour les entreprises des quartiers défavorisés des États-Unis puisque cette loi vise à encourager l'accès au crédit dans certaines zones déterminées.
- >> Nous revendiquons un renforcement du pouvoir des représentant-e-s des salarié-e-s sur les choix d'investissement et de financement des entreprises. Nous déplorons l'abandon de GEODE par la Banque de France (gestion opérationnelle et dynamique des entreprises), diagnostic financier suivi de simulations prévisionnelles. La prestation OPALE (Outil de positionnement et d'analyse en ligne des entreprises), censée remplacer GEODE (mais sans analyste) a été réduite au seul diagnostic financier. Nous revendiquons d'une part une prestation OPALE complète, diagnostic et prévisionnel ; d'autre part, la possibilité pour les chef-fe-s d'entreprise de disposer gratuitement d'une synthèse ainsi qu'un accès à cet outil de diagnostic auprès des élu-e-s du CSE.
- >> Un droit au crédit pour les entreprises développant des projets économiquement efficaces et favorables à l'emploi, à la qualification des travailleur-se-s et à l'écologie : dans le prolongement de sa mission de médiation du crédit, la Banque de France aurait le pouvoir de désigner une ou plusieurs banques chargées de financer ces projets.
- >> Des garanties d'emprunts afférentes au droit au crédit (tel que défini ci-dessus) et de bonifications d'intérêts accordées par des fonds régionaux et par un fonds national pour le développement solidaire des territoires.
- >> Constituer un pôle financier public pour promouvoir et imposer les financements économiquement efficaces, pour contrer l'orthodoxie financière dominante qui soumet le crédit bancaire aux critères de la rentabilité capitaliste.
- >> Une politique de crédit particulièrement orientée vers les PME-TPE. Déjà en 2017, des préconisations du CESE dans un de ses avis se fondaient sur les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité.
- >> Garantir les citoyen-ne-s contre les abus du système bancaire : surendettement, frais et commissions exorbitants, taux et pénalités usuraires pour les petits comptes en découvert. En effet, la base des crédits distribués par les banques n'est autre que la masse des dépôts de tous les citoyen-ne-s. La mission de service public est de les protéger contre ces abus.